

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 18/05/2010 portant création de la mention Basket-ball du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 27/06/2024,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Basket-ball est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance
DEARA240097	Monsieur	BARRALON	Maël	02/04/1998	Firminy
DEARA240098	Monsieur	CHELLE	Ludovic	03/01/1983	Toulouse
DEARA240099	Monsieur	COTELLE	Romain	28/10/1993	Lyon
DEARA240100	Monsieur	COURBY	Maxime	23/11/1990	Roubaix
DEARA240101	Monsieur	FAURE	Théo	05/04/2002	Caen
DEARA240102	Monsieur	JACQUILLARD	Bastien	04/10/1996	Saint-Michel
DEARA240103	Monsieur	MELIN	Luc	06/12/1998	Saint-Priest- en-Jarez
DEARA240104	Monsieur	NERI	Stephane	08/08/1985	Lyon
DEARA240105	Monsieur	PEGEOT	Raphaël	01/11/1996	Besançon
DEARA240106	Monsieur	PROVOST	Colin	07/08/1988	La Rochelle
DEARA240107	Monsieur	REYMANN	Julien	16/05/2000	Lyon 4e Arrondissement
DEARA240108	Monsieur	ROUSSON	Moran	26/02/1997	Saint-Chamond
DEARA240109	Monsieur	TSHEFU	Kevin	24/02/1989	Paris
DEARA240110	Monsieur	VAUR	Gaëtan	02/03/1992	Clermont-

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES**

Ferrand

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 27/06/2024

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports


Bruno FEUTRIER
